



COMMUNIQUE DE PRESSE

NÉOVACS PROJETTE D'INVESTIR DANS PHARNEXT POUR FINANCER L'ÉTUDE CLINIQUE PIVOT DE PHASE III DE PXT3003 DANS LA MALADIE DE CHARCOT-MARIE-TOOTH DE TYPE 1A

Paris, le 8 août 2022 – 8h CET - Néovacs (Euronext Growth Paris : ALNEV) annonce être entré en négociation avec la société Pharnext (Euronext Growth Paris : ALPHA) afin d'accompagner la société biopharmaceutique à un stade clinique avancé développant de nouvelles thérapies pour des maladies neurodégénératives sans solution thérapeutique satisfaisante.

Le financement envisagé permettrait de soutenir les opérations et les besoins en trésorerie de Pharnext, notamment l'étude clinique pivot de Phase III de PXT3003 dans la maladie de Charcot-Marie-Tooth de type 1A (CMT1A). Les premiers résultats de cette étude devraient être annoncés au cours du quatrième trimestre 2023.

Néovacs a proposé un investissement sous forme de prêts pouvant être convertis pour tout ou partie en actions Pharnext pour un montant maximal de 20 M€ assorties de bons de souscription d'actions pouvant donner accès, à terme, à environ 1/3 du capital de la société Pharnext. Un premier versement immédiat de 2,5 M€ pourrait être mis en place dès la signature de l'accord. Ce nouveau financement viendrait en remplacement de l'emprunt à taux fixe d'un montant de 12 M€ annoncé par Pharnext le 8 juin 2022 et en complément du programme d'OCEANE en cours dont Néovacs a demandé, si les négociations devaient se conclure positivement avec Pharnext, la suspension temporaire pour une période d'au moins 3 mois le temps d'étudier avec la société les meilleurs options possibles.

5^{ème} investissement stratégique de Néovacs

Au travers de ce nouveau projet d'investissement, Néovacs accélère sa stratégie de soutien à des entreprises de BioTech et MedTech françaises prometteuses. La société s'appuie sur son expertise scientifique pour sélectionner les projets les plus ambitieux et contribuer à leurs succès futurs. Cette activité permet de diversifier le risque porté par Néovacs en investissant dans des projets innovants mais réalistes. En cas d'accord, Néovacs sollicitera un poste au sein du Conseil d'administration de Pharnext.

Cette opération est le 4^{ème} investissement de Néovacs dans des sociétés BioTech, après Bio Detection K9, Signia Therapeutics et NETRI, et vient s'ajouter à l'investissement dans la Medical Devices Venture, véhicule d'investissement dans l'univers de la MedTech.

Néovacs communiquera sur les avancées des discussions.

À PROPOS DE NÉOVACS

Néovacs est une société de biotechnologie française, cotée sur Euronext Growth depuis 2010, spécialisée dans les vaccins thérapeutiques ciblant le traitement des maladies auto-immunes. Sa technologie innovante appelée Kinoïde[®], brevetée jusqu'en 2038, permet d'induire une réponse immunitaire polyclonale, applicable dans plusieurs indications. Néovacs a développé l'IFN α Kinoïde pour le traitement du lupus dans une étude clinique de phase IIb. L'étude principale est terminée, les résultats complets ont été présentés au 13^{ème} congrès international 2019 du lupus. La Société a également terminé des travaux précliniques prometteurs avec un autre vaccin thérapeutique, l'IL-4/IL-13 Kinoïde, pour le traitement des allergies. L'ambition de cette « approche Kinoïde[®] » est de permettre aux patients de mieux supporter un traitement à vie qui serait plus efficace, bien toléré et très souple dans son administration. **Pour plus d'informations :** www.neovacs.fr

Jérôme FABREGUETTES-LEIB

Relations Investisseurs

neovacs@actus.fr

01 53 67 36 78

Déborah SCHWARTZ

Relations Presse financière

dschwartz@actus.fr

01 53 67 36 35